



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



OCTOBRE 2025

N° 36

Situation mensuelle comptable des collectivités locales (SMCL)

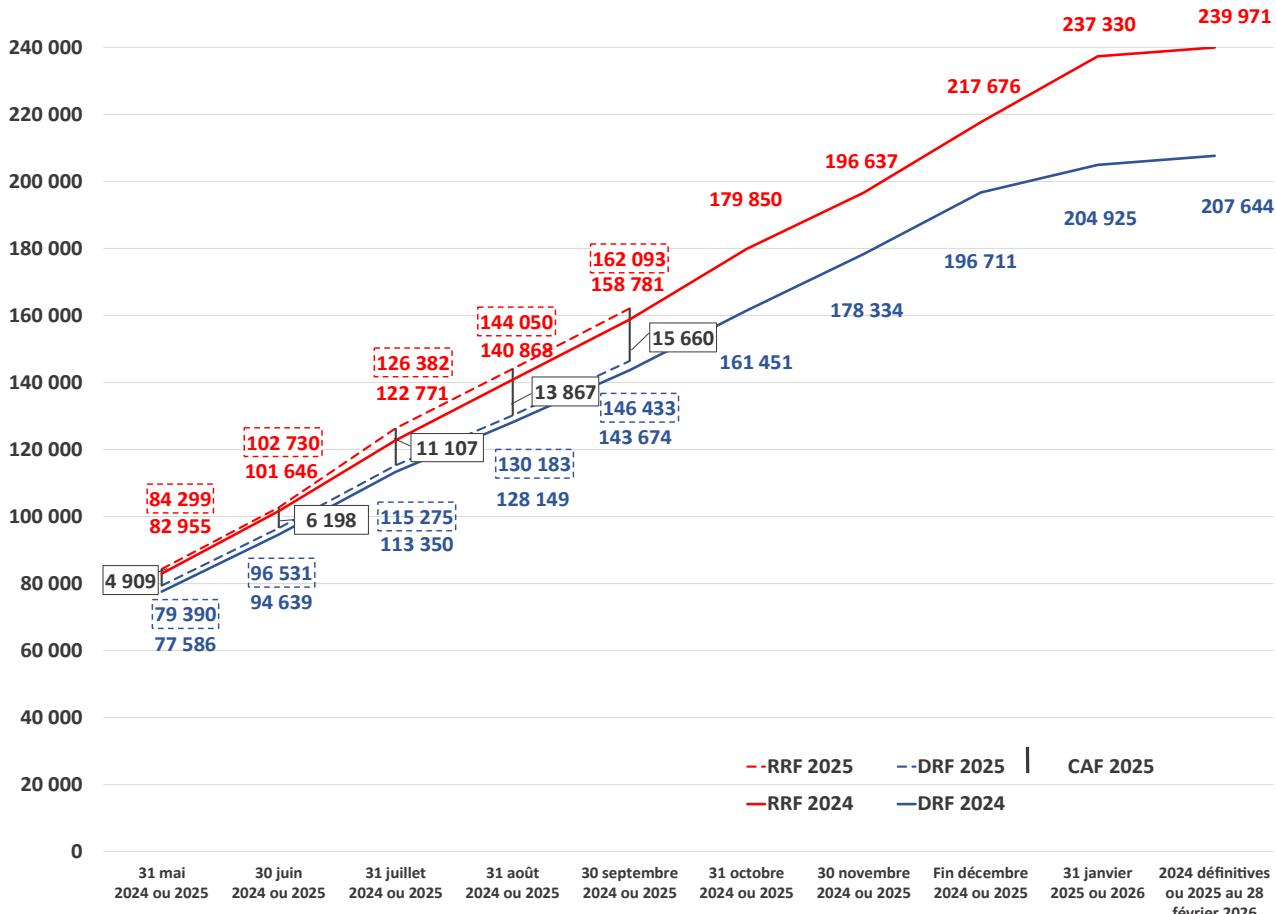
Situation 2025 au 30 septembre 2025

Cinquième situation au titre de l'année 2025, cette SMCL est, comme toute situation précoce en cours d'année, fortement marquée par des rythmes d'enregistrements en comptabilité qui peuvent varier d'une année sur l'autre et en fonction des pratiques locales. Les résultats présentés doivent donc être interprétés avec une prudence particulière.

Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) de l'ensemble des collectivités locales sont en hausse au 30 septembre 2025 sur un an (+2,1 %, soit +3,3 Md€), liée notamment à la hausse des recettes fiscales.

Evolution des RRF et DRF 2024 et 2025 (en M€) - Toutes collectivités



RRF : recettes réelles de fonctionnement

DRF : dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) des collectivités augmentent (+1,9 % soit +2,8 Md€), notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+2,1 % soit 1,2 Md€), des achats et charges externes (+3,3 % soit +0,9 Md€) ainsi que des frais de séjour (+3,7 % soit +0,4 Md€). Au 30 septembre 2025, les AIS versées par les départements sont en croissance de +2,1 % (+0,3 Md€), dont +8,1 % pour la prestation de compensation du handicap (+0,2 Md€) et +2 % pour le RSA (+0,2 Md€). Les participations versées par les départements et les régions diminuent (-11,9% soit -0,5 Md€).

Les **dépenses d'investissement** augmentent pour le bloc communal (+6,1 % soit +2 Md€) mais diminuent pour les départements (-6,7 % soit -0,6 Md€) et les régions (-5,9% soit -0,6 Md€).

Dépenses réelles d'investissement (DRI) en M€	Exécution 2023 au 30 septembre 2023	Exécution 2024 au 30 septembre 2024	Exécution 2025 au 30 septembre 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	21 393	23 093	24 318		7,9%	5,3%
GFP	8 489	9 658	10 435		13,8%	8,0%
Départements	9 460	9 473	8 842		0,1%	-6,7%
Régions	9 062	10 894	10 250		20,2%	-5,9%
Total	48 404	53 118	53 845		9,7%	1,4%

La progression des **dépenses totales** (DRF et DRI hors remboursement d'emprunt) de l'ensemble des collectivités s'élève à +1,6 % au 30 septembre 2025 par rapport au 30 septembre 2024.

Dépenses totales en M€	Exécution 2023 au 30 septembre 2023	Exécution 2024 au 30 septembre 2024	Exécution 2025 au 30 septembre 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	72 257	77 386	79 936		7,1%	3,3%
GFP	24 979	27 421	28 918		9,8%	5,5%
Départements	52 882	55 309	54 980		4,6%	-0,6%
Régions	24 706	26 962	26 285		9,1%	-2,5%
Total	174 824	187 079	190 119		7,0%	1,6%

Solde

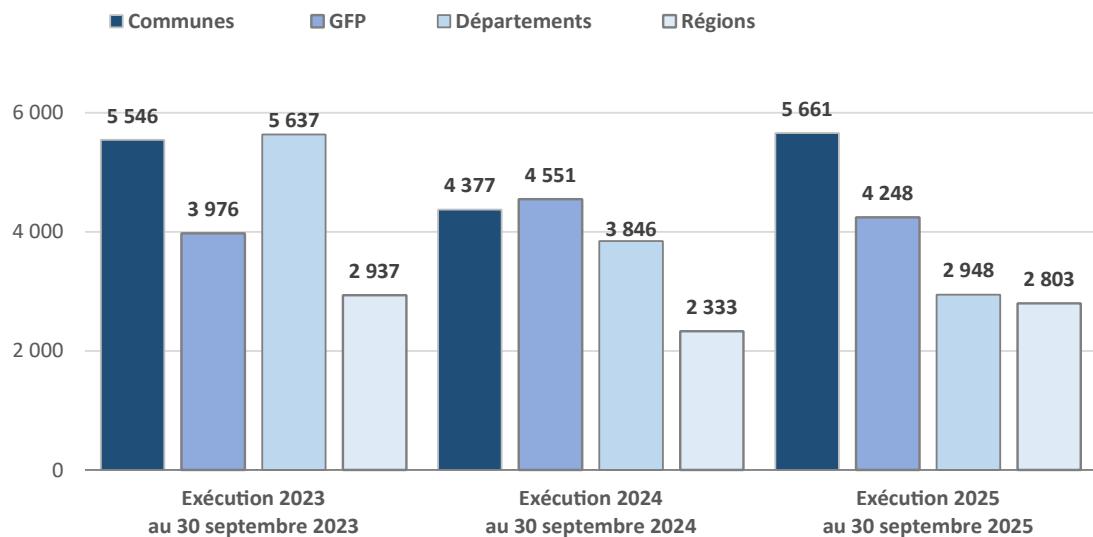
L'épargne brute (ou capacité d'auto financement – CAF brute) est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité. Cette épargne brute permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir ou rembourser les emprunts d'une collectivité, après paiement des charges récurrentes.

L'épargne brute globale des collectivités locales s'élève à 15,7 Md€ au 30 septembre 2025, en augmentation par rapport à celle constatée au 30 septembre 2024 (15,1 Md€ soit +3,7 %) sans revenir au niveau du 30 septembre 2023 (18,1 Md€).

L'épargne brute augmente pour les communes et les régions et diminue pour les GFP et les départements (avec pour certains départements, une régularisation des pratiques de titrage des DMTO) par rapport à 2024.

Epargne brute (CAF brute) en M€	Exécution 2023 au 30 septembre 2023	Exécution 2024 au 30 septembre 2024	Exécution 2025 au 30 septembre 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	5 546	4 377	5 661	↙ ↘	-21,1%	29,4%
GFP	3 976	4 551	4 248	↗ ↗	14,5%	-6,6%
Départements	5 637	3 846	2 948	↘ ↘	-31,8%	-23,4%
Régions	2 937	2 333	2 803	↙ ↘	-20,5%	20,1%
Total	18 096	15 107	15 660	↙ ↘	-16,5%	3,7%

Evolution CAF brute par strate (en M€)

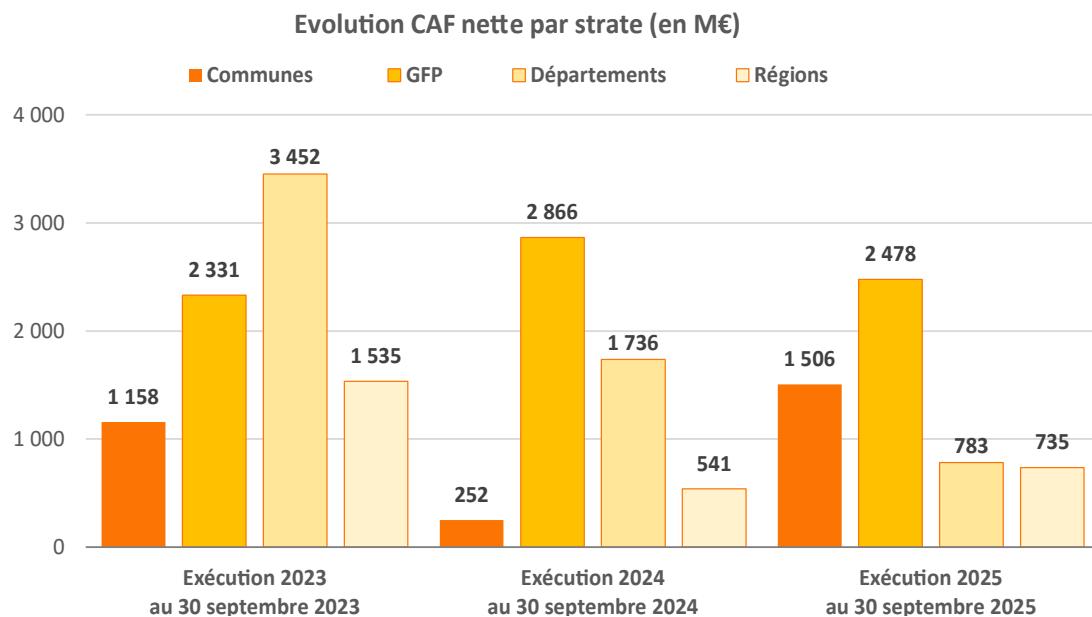


L'épargne nette (ou CAF nette) est l'épargne brute après déduction des remboursements de dettes.

L'épargne nette 2025 de l'ensemble des collectivités locales est positive (5,5 Md€) au 30 septembre 2025. Elle est supérieure à celle constatée au 30 septembre 2024 (5,4 Md€) et en **baisse par rapport à son niveau de 2023.**

Sur un an, elle suit la même tendance que l'épargne brute : elle augmente pour les communes et les régions et diminue pour les GFP et départements.

Epargne nette (CAF nette) en M€	Exécution 2023 au 30 septembre 2023	Exécution 2024 au 30 septembre 2024	Exécution 2025 au 30 septembre 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	1 158	252	1 506	↗	-78,3%	498,5%
GFP	2 331	2 866	2 478	↗	23,0%	-13,5%
Départements	3 452	1 736	783	↘	-49,7%	-54,9%
Régions	1 535	541	735	↘	-64,7%	35,8%
Total	8 476	5 394	5 501	↗	-36,4%	2,0%

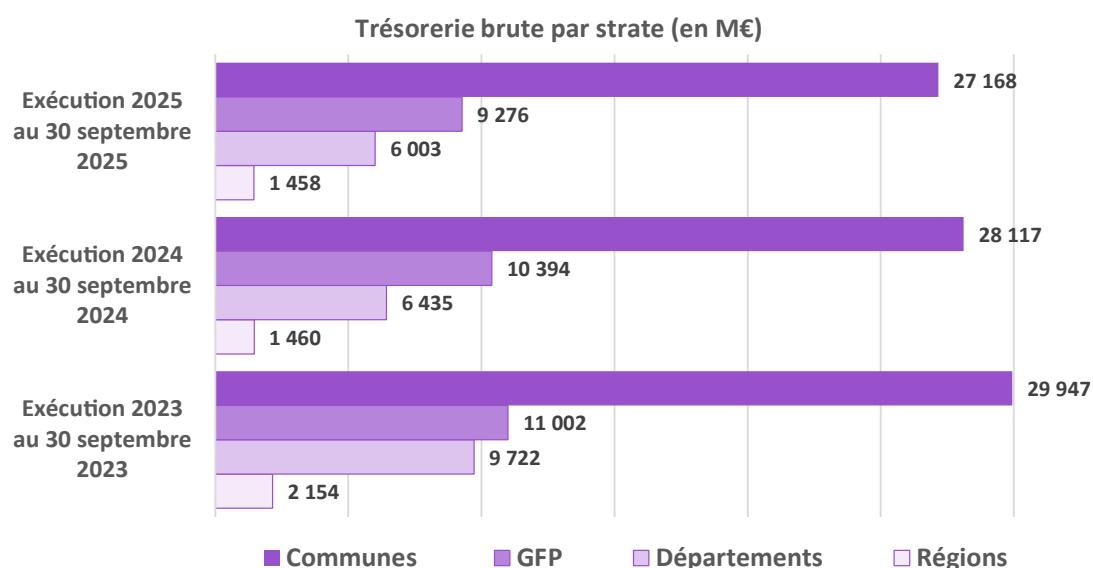


Trésorerie

La **trésorerie** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515).

La trésorerie des collectivités locales s'élève à 43,9 Md€ à fin septembre 2025. Elle diminue à date par rapport à 2024 (46,4 Md€) et 2023 (52,8 Md€).

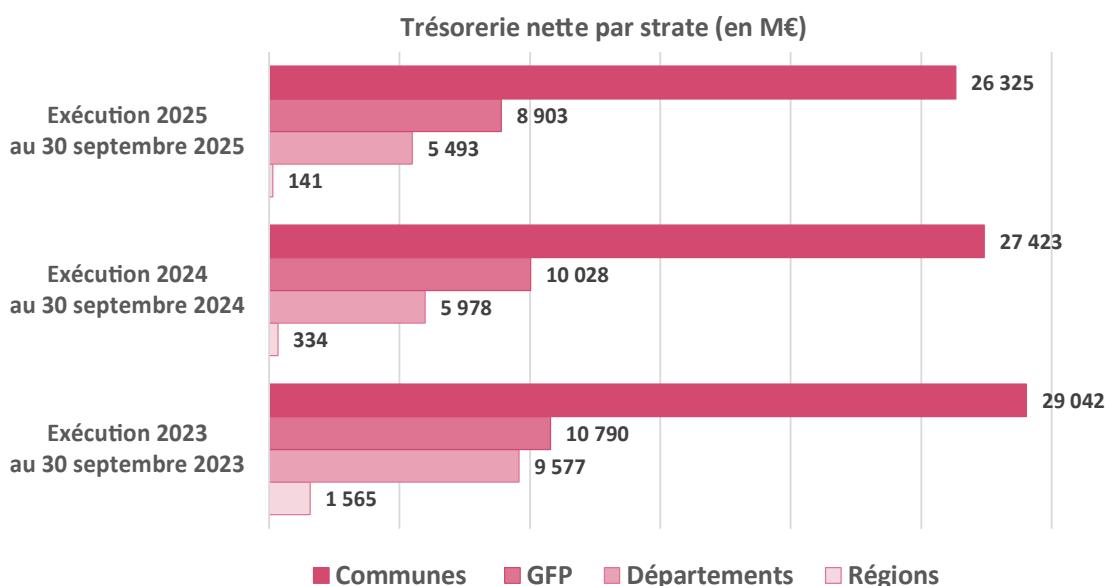
Trésorerie brute en M€	Exécution 2023 au 30 septembre 2023	Exécution 2024 au 30 septembre 2024	Exécution 2025 au 30 septembre 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Évolution 2025/2024
Communes	29 947	28 117	27 168	—	-6,1%	-3,4%
GFP	11 002	10 394	9 276	—	-5,5%	-10,8%
Départements	9 722	6 435	6 003	—	-33,8%	-6,7%
Régions	2 154	1 460	1 458	—	-32,2%	-0,2%
Total	52 824	46 407	43 905	—	-12,1%	-5,4%



La **trésorerie nette** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515), déduction faite des concours financiers à court terme (lignes de crédit de trésorerie, essentiellement).

La trésorerie nette des collectivités locales s'élève à 40,9 Md€ au 30 septembre 2025, soit un niveau inférieur à celui de fin septembre 2024 (43,8 Md€) et fin septembre 2023 (51 Md€).

Trésorerie nette en M€	Exécution 2023 au 30 septembre 2023	Exécution 2024 au 30 septembre 2024	Exécution 2025 au 30 septembre 2025	Evolution sur la période 2023-2025	Évolution 2024/2023	Evolution 2025/2024
Communes	29 042	27 423	26 325	—	-5,6%	-4,0%
GFP	10 790	10 028	8 903	—	-7,1%	-11,2%
Départements	9 577	5 978	5 493	—	-37,6%	-8,1%
Régions	1 565	334	141	—	-78,6%	-57,9%
Total	50 973	43 763	40 861	—	-14,1%	-6,6%



Remarque méthodologique

La Direction générale des Finances publiques (DGFiP), en tant que teneur de compte du secteur public local, centralise mensuellement les balances comptables de l'ensemble des collectivités dont la comptabilité est tenue par un comptable de la DGFiP. Le champ retenu est celui des budgets principaux des communes, des groupements à fiscalité propre, des départements et des régions. Le suivi infra-annuel permet de comparer les recettes et les dépenses comptabilisées sur les exercices à une date donnée.

Cette évolution infra-annuelle doit être appréhendée avec précaution car elle est impactée, d'une part, par le rythme d'encaissement par les collectivités de leurs recettes (y compris versements de l'État, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) et, d'autre part, par le rythme d'inscription en comptabilité de ces versements. Ces pratiques des collectivités peuvent varier d'une année sur l'autre, de même que la date de certains versements importants.